aubay
anticiper l'innovation

RECOMMANDE
BOULOGNE BILLANCOURT-92
31-10-24
641 L1 032479
7E45 920580
R1 AR
€ R.F.
LA POSTE
006,62
HQ 389904

RECOMMANDÉ
AVEC AVIS DE RÉCEPTION
n° de l'envoi : 2C 163 177 2285 6

4004792762197239
(04) Champs – ╒lysÚes
HighSkill
Reexpedition : 20241127

LA POSTE

Destinataire

HIGHSKILL
Identité (Prénom et NOM) ou raison sociale

66 Avenue des Champs Elysées
Adresse

75008 Paris
Code postal — Commune

Présenté / Avisé le : __ / __ / __

Distribué le : 04 / 11 / 24

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

Signature (Précisez Prénom et NOM si mandataire)

CNI / permis de conduire

Autre : . . . .

Signature facteur *

SGR2 V23 - PTC 6D - 2017663STO1 - 05/20
LA POSTE AGRÉMENT N° C606

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie (valeur au dos) : R1 ☒ R2 ☐ R3 ☐

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'envoi : **2C 163 177 2285 6**

COURRIER SUIVI

Référence client

Expéditeur

AUBAY SA DJ
Identité (Prénom et NOM) ou raison sociale

N°: 13 rue Louis Pasteur
Libellé de la voie

92100 Boulogne Billancourt
Code postal — Commune

Utiliser uniquement un STYLO À BILLE en appuyant fortement.

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**

Consultez www.laposte.fr

PREUVE DE DISTRIBUTION

La Poste - SA au capital de 3 800 000 000 euros - 356 000 000 RCS Paris
Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS

eco logic Neutralité carbone
laposte.fr/neutralitecarbone

HIGHSKILL

66 AVENUE DES CHAMPS ELYSEES

75008 PARIS

Boulogne-Billancourt, le 30/10/2024

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Résiliation du Contrat d'Application n°2024-BA3-MGA-ST0012-4324

Madame, Monsieur,

La société Aubay et la société HIGHSKILL ont signé le 29/12/2023, un Contrat Cadre de sous-traitance de prestations informatiques n°2024-HIG-1787 d'une durée indéterminée (ci-après le « Contrat Cadre»).

Dans le cadre de ce Contrat Cadre, nous avons signé un Contrat d'Application n°2024-BA3-MGA-ST0012-4324 (ci-après le « Contrat d'Application »), par lequel nous vous avons confié des prestations de sous-traitance pour l'un de nos clients finaux.

Au titre du contrat cité en objet, le Client Final souhaite mettre fin à la prestation. Conformément à l'article 4 du Contrat Cadre, AUBAY peut résilier le Contrat d'Application à tout moment avec effet immédiat en cas de résiliation par le Client Final.

En conséquence, en application des conditions de résiliations du Contrat Cadre, nous vous confirmons par la présente que le Contrat d'Application prendra fin le 15/11/2024 au soir, étant le dernier jour de présence de votre collaborateur.

En outre, nous vous rappelons que, dans l'hypothèse où le Client final et/ou AUBAY a mis du matériel (badge, ordinateur, etc.) à la disposition de votre collaborateur aux fins d'exécution des Prestations, vous devez restituer ce matériel dans les plus brefs délais.
En cas de non restitution immédiate, AUBAY se verra dans l'obligation de vous appliquer les pénalités de retard mentionnées à l'article 5 du Contrat Cadre.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sincères salutations.

Philippe CORNETTE
Directeur général Délégué

Philippe CORNETTE
Signé électroniquement
le 30/10/2024 à 16h13 UTC